



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

EXTENSION ET CREATION DE 5 BATIMENTS DE STOCKAGE SUR LA COMMUNE DE LONGVIC (21)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom(s) _____

2.2 Personne morale

Dénomination _____ Raison sociale
RESOTAINER

N° SIRET _____ Type de société (SA, SCI...)
8 9 2 2 7 7 3 9 3 0 0 6 0 9 SASU

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom _____ Prénom(s) _____

ALIAS _____ VINCENT

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39.a. Travaux, construction et opérations d'aménagements	Projet créant une surface de plancher de 33 110 m ² > 10 000 m ² , soit une surface totale (y compris existant) de 46 110 m ² .

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'extension d'un site de self-stockage et la construction de 5 bâtiments supplémentaires sur la commune de LONGVIC (21). Les bâtiments seront construits en R+2 et seront constitués d'un assemblage de containers maritimes. L'emprise au sol des nouvelles constructions sera de 5 557 m² et la surface de plancher de 33 110 m².

Le site sera composé in fine de 14 îlots en R+2 (9 existants et 5 nouveaux, objets de la présente demande). Le terrain est recouvert d'une plateforme imperméabilisée sur 34 182 m², les abords étant maintenus en espaces verts plantés. Le site de stockage actuel a fait l'objet d'une demande d'examen au cas par cas le 25/04/2019 (décision de non soumission à étude d'impact datée du 27/05/19).

Aucune démolition de bâtiment ne sera nécessaire dans le cadre de ce projet.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en la construction de bâtiments de self-stockage à destination des entreprises et des particuliers, sous forme de garde-meuble.

L'aménagement du site s'inscrit dans le cadre du développement de la zone industrielle de Longvic, entourant le site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Une plateforme en enrobé bitumeux existante permet d'accueillir les bâtiments et les zones de circulation. L'espace vert planté d'arbre au Nord de la parcelle, le long de la rue du Port, sera inchangé.

La durée totale des travaux est de 3 à 4 mois.

La construction a un faible impact sur l'environnement du fait de travaux très courts et de l'absence de béton et autres produits non recyclables utilisées dans la mise en oeuvre des chantiers plus classiques.

La date de démarrage des travaux sera adaptée en fonction de la date de réception des autorisations nécessaires au projet (Codes de l'Urbanisme et de l'Environnement).

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase exploitation, le site accueillera les bâtiments de stockage. Le site sera accessible aux utilisateurs des cellules de stockage. Le conteneur maritime, pilier du transport multimodal, est utilisé comme module constructif car il est autoporteur, étanche et sécurisé. Le conteneur est revêtu d'un bardage en acier qui, une fois l'édifice assemblé, lui procure une esthétique identique aux bâtiments dits industriels qui se trouve dans le secteur.

Le projet ne produit pas de déchets spécifiques, ni de résidus d'exploitation ou d'émanations quelconques. Les biens stockés seront sans danger pour l'environnement (interdiction de stocker des produits inflammables, radioactifs, espèces vivantes, armes, explosifs, produits chimiques, engrais,...). La circulation des véhicules sur le site est limitée à 10 km/h et 78 places de stationnement (dont 4 PMR) sont prévues conformément au PLU vis à vis de la surface de plancher des bâtiments. Elles ne seront cependant pas toutes nécessaires compte tenu de l'activité du site. La circulation sera faible en phase exploitation, du fait également de l'activité de stockage à moyen et long terme, tous les utilisateurs ne seront pas amenés à venir sur site quotidiennement. Le site est clôt avec accès par digicode et surveillance vidéo. Chaque étage comporte des extincteurs. Entre un et cinq employés assure actuellement l'accueil des utilisateurs du site et sa surveillance. L'accès au site se fera par la rue du Port et par la rue Lauterbach.

Les raccordements EP et EU et les abductions en eau potable sont déjà réalisés et restent inchangés. Un ouvrage de rétention de 2000 m³ a été mis en place pour la gestion des eaux pluviales du projet et a été dimensionné pour gérer une pluie centennale avec un rejet à débit régulé (17l/s) dans un bassin collectif. La gestion des eaux pluviales du projet initial a fait l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau en prenant en compte une future extension (imperméabilisation au droit des bâtiments projetés prise en compte dans le dimensionnement du bassin).

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet initial a fait l'objet d'une demande d'examen au cas par cas (Arrêté du 27 mai 2019, Cf. annexe 10),
Le projet initial a fait l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau vis-à-vis de la rubrique 2.1.5.0 (Dossier n°21-2019-00145 et accord du 20 décembre 2019, Cf. annexe 11).

Le projet d'extension fait l'objet d'une demande de permis de construire modificatif.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface cadastrale :	41 968 m ²
Surface de plancher nouvelles constructions :	33 110 m ²
Surface de plancher totale :	46 110 m ²
Emprise nouvelles constructions :	5 557 m ²
Emprise totale :	15 533 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le projet s'inscrit au sein de la zone U - seteur d'activité du PLU. Les secteurs d'activités correspondent aux zones d'activités et de grands équipements.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve sur le territoire du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures du réseau routier et ferroviaire dans le département du Côte d'Or, approuvé par l'Arrêté du 22/02/19. Le site d'étude est en zone exposée au bruit routier (55 à 60 dB(A)), à proximité de la D124 (au sud) classée en zone dépassant les valeurs limites.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve en zone tampon du classement UNESCO des climats de Bourgogne.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une zone humide d'importance internationale au titre de la convention RAMSAR. Les données bibliographiques de la BSS du BRGM font état d'un niveau d'eaux souterraines à environ 4 m de profondeur minimum (sur les 18 ouvrages référencés à moins de 300 m du site).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Inondation. Site d'étude non concerné par le zonage de ce PPR. 2 PPR technologiques et un PPRT
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est inclus pour partie dans la zone d'autorisation sous condition b du zonage du PPRT "Entrepôt Pétrolier Dijonnais". PPR inondation approuvé le 24/06/14. PPR technologiques approuvés (Dijon Céréales (20/12/10), Entrepôt Pétrolier Dijonnais(06/02/14)). PPRT prescrit (Raffinerie du Midi (19/06/13)).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'étude des photographies aériennes antérieures, le site était non aménagé jusqu'au milieu des années 70. Un bâtiment et des parkings ont été construits, puis démolis vers 2011. Une station essence est présente à moins de 170 m. Une étude de pollution a été réalisée en 2019 sur le parking PL qui avait été conservé. Cette étude a conclu que la qualité du sol était compatible avec le projet initial de site de self-stockage. Le site actuel ne génère aucune pollution.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude se trouve au droit des ZRE suivantes : ZRESout 06D03 "Alluvions nappe de Dijon Sud" ZRESup 06D07 "sous-bassin de l'Ouche" ZRESup 06D08 "sous-bassin de la Vouge".
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site Natura 2000 le plus proche implanté à 4,1 km, correspondant au site "Arrière côté de Dijon et de Beaun" (FR2612001, Directive Oiseaux)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase exploitation, le projet n'engendre aucun prélèvement d'eau directement sur le site mais des prélèvements d'eau dans le réseau AEP communal liés à l'alimentation en eau potable des bâtiments projetés, qui sera limitée. Aucun prélèvement d'eau/pompage n'est nécessaire en phase travaux.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'impliquera pas de modification des masses d'eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A ce stade, le projet occasionnera que très peu de déblais. Les containers seront installés sur la plateforme en enrobé déjà existante. Les mouvements de terre seront limités au strict nécessaire et les déblais seront utilisés comme remblais autant que faire se peut. Les terres excédentaires seront évacuées conformément à la réglementation en vigueur.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'induit pas d'apport de matériaux naturels extérieurs au site pour la construction des îlots bâtis.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet d'extension, du fait de son activité, entraînera un besoin en eau potable limités. Les raccordements EP et EU et les abductions en eau potable sont déjà réalisés et restent inchangés.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension s'implante sur un site de self-stockage déjà existant. Les aménagements ne sont pas susceptibles d'entraîner des perturbations, dégradations ou destructions supplémentaires de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Compte tenu de la nature du projet et de la distance entre le projet et les sites Natura 2000 les plus proches, il est considéré que le projet aura une incidence négligeable sur les objectifs de conservation de ces sites.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension s'implante sur un site de self-stockage déjà existant. Les aménagements n'engendreront pas de consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers et maritimes supplémentaire.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est inclus pour partie dans la zone d'autorisation sous condition b du PPRT du site "Entrepôt Pétrolier Dijonnais".
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Longvic est dotée d'un PPR inondation approuvé le 24/06/14. Le site d'étude n'est pas concerné par le zonage de ce PPR. Le site se trouve en zone d'aléa faible du risque de retrait gonflement des argiles d'après la carte d'aléas de la DDT 21.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase exploitation, la circulation restera limitée compte tenu de l'activité du site (garde-meubles), estimée à environ 50 VL/jour. En phase travaux, des engins de travaux circuleront sur le site d'étude et ses environs, avec une estimation à 30 PL/jour.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera en phase exploitation peu de nuisances sonores (liées au déplacement sur site de la clientèle à une vitesse limitée). En phase travaux, les nuisances sonores générées sont limitées à la circulation et l'utilisation des engins de chantier.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est d'ores et déjà en zone exposée au bruit (carte de bruit de la DDT 21).
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas concerné par des démolitions ou la réalisation de fondations pour les bâtiments.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les aménagements prévus dans le cadre du projet (bâtiment de stockage) sont sources d'émissions lumineuses avec un éclairage nocturne des voies circulées de la plateforme par détection de présence (absence d'éclairage en continu).
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet initial a fait l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau, conformément à la doctrine de la DDT21 et de la Métropole (Dossier n°21-2019-00145 et accord du 20 décembre 2019).
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un ouvrage de rétention de 2000 m ³ a été mis en place pour la gestion des eaux pluviales du projet et a été dimensionné pour gérer une pluie centennale avec un rejet à débit régulé (17l/s) dans un bassin collectif.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension ne générera pas d'effluents supplémentaires. Les eaux usées domestiques du bureau existant se rejettent dans le réseau EU desservant le site. L'activité sur site ne génère aucun effluent industriel.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets potentiels générés en phase chantier seront évacués conformément à la réglementation en vigueur vers des filières de traitement adaptées. Les déchets domestiques en phase exploitation seront limités en quantité et gérés par la collecte communale.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans la zone industrielle de Longvic et sur un site de self-stockage déjà existant. L'annexe A7 détaille l'insertion paysagère du projet dans son environnement. La commune de Longvic forme dans sa totalité une zone de présomption de prescription archéologique. La réglementation relative à cette zone sera appliquée.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude est actuellement occupé par une activité de self-stockage et est pour partie imperméabilisé. L'usage des sols n'est pas modifié. Son usage est cohérent avec celui du site actuel et des terrains limitrophes (sites d'activités) et le PLU (zone urbanisée). Le projet s'inscrit donc bien dans son environnement proche et participe au développement de la zone.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Des mesures d'évitement, de réduction et de compensation seront prises afin d'éviter toute pollution du milieu naturel et minimiser l'impact du projet sur son environnement :

- Extension d'un site de self-stockage existant avec raccordements EP et EU et abductions en eau potable déjà réalisés et inchangés (Demande d'examen au cas par cas - Arrêté du 27 mai 2019, Cf. annexe 10),
- Traitement quantitatif et qualitatif des eaux pluviales avant rejet dans le milieu naturel (Dossier loi sur l'eau n° 21-2019-00145 et accord du 20 décembre 2019, Cf. annexe 11),
- Évacuation des déchets potentiels générés par le projet durant la phase travaux conformément à la réglementation en vigueur,
- Absence de nouvelle modification des espaces naturels,
- Aménagements paysagers en bordure du site (Cf. annexe 9)

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de sa nature (activité de stockage) et de sa localisation (site existant de self-stockage et zone industrielle de Longvic), le projet s'inscrit dans le cadre du développement économique du secteur et l'usage des sols correspond à son environnement proche. Le site n'est pas localisé au sein d'une zone de sensibilité environnementale notable. Aucun défrichement n'est à prévoir. Le projet a été conçu dans le respect de la réglementation applicable pour la protection de l'environnement (Loi sur l'Eau). Par conséquent, au regard de l'ensemble de ces éléments, il ne nous apparaît pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale pour le projet d'extension.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause file), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe n°8 - Annexe complémentaire - Contexte environnemental du site d'étude	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe n°9 - Annexe complémentaire - Insertion paysagère	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe n°10 - Annexe complémentaire - Arrêté décision examen cas par cas	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Annexe n°11 - Annexe complémentaire - Courrier accord loi sur l'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

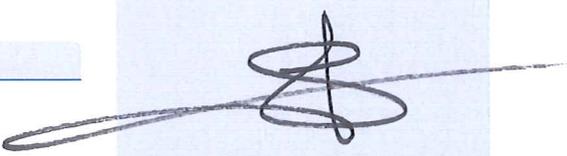
Nom ALIAS

Prénom Vincent

Qualité du signataire Directeur RESOTAINER

À Sète

Fait le 06/02/2024

M. Vincent Alias


Signature du (des) demandeur(s)

